

**AVIS D'ADJUDICATION PARTICULIERE
POUR LA VENTE DE LAIT ECREME EN POUDRE DE STOCK PUBLIC
SANS DESTINATION OBLIGATOIRE
REGLEMENTS (UE) N° 1272/2009 et 447/2010**

**ADJUDICATION N°15
DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : 1^{ER} FEVRIER 2011 (11 Heures)**

Le règlement (UE) n° 447/2010 modifié par le règlement (UE) n°54/2011 du 21 janvier 2011, précise que le lait écrémé en poudre d'intervention peut être vendu par adjudication sans destination obligatoire, selon les modalités prévues - sauf dérogation - par le titre III du règlement (CE) n° 1272/2009, s'il est entré en stock avant le 1^{er} novembre 2009. La quantité disponible en France pour l'adjudication n°15 du 1^{er} février 2011 est de 8 190 tonnes.

Cette quantité se répartit de la manière suivante (quantité exprimée en tonne):

ENTREPOT	N° entrepôt	Adresse	Total
TRANSPORT GELIN	3503	35133 LA SELLE EN LUITRE	3 531.525
TRANSPORT HAMON	3509	35550 PIPRIAC	3 973.750
TRANSPORT BREGER	5308	53810 CHANGE	684.725
TOTAL:			8 190,00 tonnes

Frais à payer lors de la sortie (en €/T hors TVA)

Les frais de dépalettisation et d'arrimage, pour autant que ces opérations soient demandées par l'attributaire du beurre, sont facturés par l'entrepôt.

ENTREPÔTS	N° entrepôt	Frais de chargement	Frais de dépalettisation	Frais d'arrimage
TRANSPORT GELIN	3504	0,00	9,50	1,80
TRANSPORT HAMON	3509	0,00	30,00	1,00
TRANSPORT BREGER	5308	0,00	0,00	0,00

Pour toute information complémentaire, il convient de s'adresser à l'unité « Intervention et Stockage Privé » :
Fax : 01.73.30.30.49 - ou à défaut 01.73.30.30.48 courriel : offres.intervention@franceagrimer.fr

Les opérateurs intéressés peuvent demander à examiner, à leurs frais, avant le dépôt d'une offre, des échantillons de la marchandise mise en vente.

Toute demande doit être adressée à FranceAgriMer, unité « Intervention et Stockage Privé » - Fax :
01.73.30.30.49 - ou à défaut 01.73.30.30.48 courriel : offres.intervention@franceagrimer.fr.